



CH LAVAUUR

Le 13 mars 2012

BOYCOTT ENCORE ET TOUJOURS DE L'ORDRE INFIRMIER !

L'Inter syndicale Nationale        contre l'ORDRE INFIRMIER (qui fonctionne depuis 2006), s'est réunie le 14 février 2012, pour poursuivre et amplifier son **JUSTE COMBAT** !

Les pressions exercées par l'Ordre Infirmier continuent :

- ✓ Pressions sur nos jeunes collègues diplômés, qui s'exercent au niveau de leur recrutement : **PAS INSCRIT(E) A L'ORDRE = PAS DE BOULOT !**
- ✓ Pressions sur l'ensemble de la profession par l'envoi de lettres de relances avec menaces de poursuites pour exercice illégal de la profession !
- ✓ Pressions sur nos collègues qui souhaitent s'engager dans une formation qualifiante (IBODE- IADE- Puéricultrices-Cadres de santé). **PAS INSCRIT(E) A L'ORDRE = PAS DE FORMATION !**

Ceci démontre d'ailleurs que l'ordre trouve encore quelques appuis dans les établissements auprès de quelques Directions et Directeurs d'IFSI.

PLUS QUE JAMAIS ENGAGÉES ENSEMBLE, les organisations syndicales, appellent les professionnels à continuer et amplifier le BOYCOTT et ce malgré les tentatives d'intimidation.

Nous décidons de prendre les initiatives suivantes :

-  **LE TRACT NATIONAL ;**
-  **UNE CARTE PÉTITION ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE;**
-  **UN COURRIER ET UNE DEMANDE DE RENDEZ-VOUS AUX PRÉSIDENTS DES GROUPES PARLEMENTAIRES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.**

L'Intersyndicale demande à l'ensemble de la profession de continuer à populariser nos positions, de s'organiser et d'intervenir aux niveaux local, départemental et régional, avec les organisations syndicales engagées dans ce combat sur la base de toutes les formes d'actions permettant d'aboutir aux revendications que nous menons depuis six ans.

NON A L'ORDRE INFIRMIER ! NOUS NE VOULONS PAS PAYER POUR TRAVAILLER !

A l'heure actuelle des collègues, ex cotisants à l'Ordre Infirmier subissent des pressions pour cotiser à nouveau. Même chose pour des nouveaux collègues. Ces pressions sont inacceptables et les arguments avancés par l'Ordre ne tiennent pas la route.

Si vous êtes dans ce cas ou si vous vous posez des questions relatives aux Ordres :
Contactez-nous. La CGT du CH Lavaur est à votre disposition pour toutes démarches.

La carte pétition est disponible sur notre site : www.cgt-chlavour.fr rubrique démarches CGT.